

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article978>



# 4E : MONTJOIE INGRE A VELO

!

- Les instances citoyennes - Le CESCE -



Date de mise en ligne : dimanche 28 janvier 2024

---

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac\_orleanstours - Tous droits

réservés

---

Madame, Monsieur,

1- Qu'est-ce que "MONTJOIE INGRE A VELO !" ?

La mairie de Saran et le collège Montjoie, par l'intermédiaire de madame BLONDEAU et des professeurs d'EPS, mettent en place une action liée au développement durable et à plusieurs parcours éducatifs à destination de tous les élèves de 4e : un circuit vélo entre le collège Montjoie et le lycée Maurice Genevoix.

C'est un itinéraire, de 7 kilomètres environ, plutôt sécurisé, à parcourir à vélo et cela se fera, selon les classes, soit pendant les cours d'EPS, soit pendant le temps scolaire, du lundi 8 avril au jeudi 11 avril.

2- Quels sont les objectifs de "MONTJOIE INGRE A VELO !" ?

Plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) sont concernés par cette action :

[-] Objectif 11 : « Ville et communauté durables » avec la présentation d'alternative à la voiture et au transport en commun pour se rendre à l'école

[-] Objectif 13 : « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » avec le vélo qui fait partie des mobilités douces, non émetteur de CO2.

[-] Objectif 3 « Bonne santé, bien être » en promouvant une pratique sportive et une mobilité active.

Cela correspond aussi à plusieurs parcours éducatifs :

[-] Parcours citoyen avec le rappel des règles de sécurité routière, les équipements de sécurité qui seront réinterrogés lors de l'ASSR 2, en classe de 3e.

[-] Parcours avenir en faisant connaître aux collégiens leur futur établissement de secteur

[-] Parcours santé.

Il est souhaitable que le jour dit (noté prochainement sur Pronote) que chaque élève apporte son vélo et son casque personnel.

3- Quelles seront les questions du sondage "MONTJOIE INGRE A VELO !" ?

Nous organisons un sondage (courant de la semaine prochaine) pour connaître le nombre d'élèves qui n'ont pas ce matériel afin d'en prévoir le prêt par la mairie (attention cependant, les dommages causés aux vélos prêtés seront à la charge des familles), une question sera également posée sur le niveau de pratique de vélo afin de prévoir une remédiation pour parvenir à une meilleure mobilité à vélo.